



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MISE EN PAIEMENT DES HEURES SAPAD SECOND DEGRE

PROGRAMME BUDGETAIRE : 141



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Division des structures et
des Moyens
DSM2

2018-2019/n°

Affaire suivie par
Nelly AMEMOUTOU

Téléphone
0262 48 10 78
Fax
0262 48 13 45
Courriel
nelly.amemoutou@ac-
reunion.fr

24 avenue Georges
Brassens
CS 71003
97743 Saint-Denis CEDEX 9

Site internet
www.ac-reunion.fr

ETABLISSEMENT :

COMMUNE :

RNE (à

9	7	4							
---	---	---	--	--	--	--	--	--	--

 compléter) :

Intitulé de l'action : SAPAD (Service d'Assistance Pédagogique à Domicile)
Sous-action :

ENSEIGNANT BENEFICIAIRE :

NOM :

Prénoms :

GRADE :

FONCTION :

N° INSEE :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Nombre total d'heures effectuées :

--

Bien détailler les périodes sur chaque ligne :

Date	Classes	Horaires	Nombre d'heures

Le bénéficiaire

A..... le

Signature

Le chef d'établissement

A..... le

Signature et cachet de l'établissement
Mention manuscrite : « certifie le service fait »

CADRE RESERVE AUX
SERVICES ACADEMIQUES

RECTORAT DSM

Date :

Signature
Pour le recteur et par
autorisation
Le chef du service DSM2

Frédéric PAUSE

VISA DU SERVICE
DPES - 4

Signature

IMPORTANT

Imprimé à renvoyer par l'établissement